

**TABLE RONDE SUR LE THEME : « LA SANTE DES MIGRANTS : UN
IMPORTANT LEVIER D'INTEGRATION MULTISECTORIELLE AU
MAROC »**

Rabat, 21 Décembre 2016

**Allocution inaugurale de Monsieur le Directeur de l'Epidémiologie
et de lutte contre les Maladies**

*Monsieur le Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et
des Affaires de la Migration ;*

Monsieur le représentant de l'OMS au Maroc ;

Madame Ana Fonseca, Chef de Mission, OIM Maroc ;

*Madame Anne Vasara, Ambassadrice de Finlande au Maroc, ou son
représentant ;*

Mes Dames et Messieurs

Honorable Assistance

C'est avec un réel plaisir que je me retrouve aujourd'hui avec vous pour inaugurer les travaux de cette table ronde organisé par le Ministère de la Santé, en collaboration avec le Ministère des Marocains Résidants à l'Etranger et des Affaires de la Migration et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), à l'occasion de la célébration de la journée internationale des migrants commémoré le 18 décembre de chaque année. Cette table ronde sous le thème « La santé des migrants : un important levier d'intégration multisectorielle au Maroc », s'inscrit dans le cadre du projet « Promotion de la santé et du bien-être parmi les migrants en Égypte, en Lybie, au Maroc, en Tunisie et au Yémen » mis en œuvre par l'OIM en collaboration avec le Ministère de la Santé du Maroc et avec

l'appui financier du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande. Elle vise à mener une réflexion nationale et débattre sur possibilités de faire de la santé des populations migrantes un levier d'intégration multisectoriel au Maroc.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Ministère Chargé des Marocains Résidents à l'Etranger et des Affaires de la Migration, l'Organisation Internationale pour les Migrations, pour leur appui à l'organisation de cet événement. Je souhaite également la bienvenue et remercie l'ensemble des Départements gouvernementaux pour leur participation à cette table ronde.

Mesdames et Messieurs

L'évolution du phénomène migratoire au Maroc, de plus en plus complexe et intense à cause de la situation socio politique régionale, fait émerger la santé des migrants comme un réel problème de santé publique en raison de la vulnérabilité de cette population aux risques sanitaires et à la fréquence particulièrement élevée de certains problème de santé parmi cette population. La migration met le système de santé face à de nombreux défis, comme la mise en place d'un dispositif de veille et de sécurité sanitaire, l'amélioration de l'accessibilité des soins aux populations migrantes et de la qualité des prestations, la définition des mécanismes de gouvernance, de pilotage, de coordination et de collaboration entre les différents intervenants, et enfin la capacitation du système de santé pour répondre aux besoins spécifiques des migrants.

Partant de ces enjeux, la promotion de la santé des migrants constitue de la vulnérabilité particulière de l'état de santé de cette population et des difficultés d'accès aux services de santé auxquels elle fait face.

Mesdames et Messieurs

Au Maroc, le Ministère de la Santé a engagé plusieurs initiatives visant à faciliter l'accès des migrants aux services de santé. Depuis plusieurs années déjà, il garantit aux migrants la gratuité d'accès aux soins de santé primaire quelque soit leur statut administratif : les consultations de médecine générale, les soins infirmiers, le suivi de la santé de la mère et de l'enfant, le suivi dans le cadre programmes des maladies transmissibles et non transmissibles, les prestations d'information et d'éducation pour la santé, les soins obstétricaux d'urgence de base (SOUB), les analyses biologiques de base requises pour le suivi de la santé des femmes enceintes et des malades chroniques, les examens d'échographie obstétricale, les prestations d'urgence médicale de proximité, les soins bucco-dentaires, les consultations de santé mentale.

Par ailleurs, une convention tripartite, entre le Ministère de la Santé, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère Chargé des Marocains Résidents à l'Etranger et Affaires de la Migration a été signée le 26 octobre 2015, pour assurer la couverture de base des migrants régularisés et des réfugiés résidents au Maroc. Cette couverture donnera à cette population le droit de bénéficier du même panier de soins que les Ramédistes.

Ainsi, pour l'année 2015, le bilan des trois régions à forte concentration de migrants au Maroc, la région de Rabat-Salé-Kénitra, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la région de l'Oriental, a montré que plus de 15000 consultations médicales ont été desservies aux Migrants au niveau des établissements de soins de santé de base, plus de 500 femmes sont suivies de façon régulière par le Programme National de Surveillance de

la Grossesse et de l'Accouchement, de même qu'environ 520 enfants de migrants sont couverts par le Programme National d'Immunisation, et enfin plus de 1250 migrants ont bénéficié des prestations du programme des Infections Sexuellement Transmissibles et du Sida au niveau des structures de santé des trois régions sanitaires. Pour ce même programme jusqu'au juin 2016, il y a eu la réalisation de 5419 activités de dépistage chez les immigrés.

Dans le domaine du renforcement des capacités des professionnels de santé en matière de prise en charge médicale des migrants, plusieurs sessions de formation ont été organisées. Ainsi, pour l'année 2016, un total de 1268 professionnels de santé a bénéficié d'une formation pointue en matière d'éducation sanitaire pour la prévention des IST-SIDA, en collaboration avec l'ALCS.

98 responsables des services de santé publique au niveau régional et provincial ont bénéficié d'une formation sur les nouveautés en matière de détection et de prise en charge du paludisme d'importation. Aussi en matière de prise en charge du paludisme, le Ministère de la santé a élaboré et diffusé l'algorithme de prise en charge du paludisme à *Plasmodium falciparum* (Genre prédominant en Afrique subsaharienne). Enfin, le Ministère a introduit pour la promotion du bien être psychosocial des migrants, l'approche « éducation sanitaires par les pairs », en formant un pool d'éducateurs pairs issus des ONG et des communautés les plus représentées sur le territoire national, et a organisé en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations, une première formation des éducateurs pairs pour faciliter la couverture des migrants par les programmes de santé et améliorer leur accès aux services de prévention. Cette approche a montré son efficacité dans plusieurs programmes du Ministère de la Santé, notamment le Programme national de lutte contre

le VIH/SIDA, Santé Mentale/Addiction, Santé des Jeunes, Lutte contre la violence, Gériatrie...

Mesdames et Messieurs

Tous les efforts consentis par le Ministère de la Santé pour la promotion de la santé des populations migrantes au Maroc, s'inscrivent pleinement dans le processus de mise en œuvre des nouvelles Orientations Royales et de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile. Il s'est engagé en collaboration avec ses partenaires, dans un processus participatif et inclusif visant l'élaboration d'une stratégie nationale dédiée spécifiquement à la santé des migrants pour les cinq prochaines années (2017-2021). Celle-ci vise à atteindre les objectifs stratégiques suivants :

1. Garantir l'accès des migrants aux services de prévention et de soins
2. Améliorer le système de surveillance de l'état de santé de la population migrante et renforcer son organisation Améliorer et
3. Renforcer la promotion du droit à la santé des migrants
4. Renforcer la prise en charge des migrants au sein des structures de santé
5. Renforcer le plaidoyer et la collaboration entre les différents partenaires pour la promotion du droit à la santé des migrants.

Ainsi et partant du dernier rapport du secrétariat du conseil exécutif de l'OMS de 2015 relatif à la promotion de la santé des migrants et réfugiés, qui incite les pays à promouvoir la cohérence entre les politiques des différents secteurs pouvant influencer sur les possibilités des migrants et des réfugiés d'accéder aux services de santé, le Ministère de la Santé s'est fixé parmi ses objectifs d'assurer la coordination et la complémentarité des

différents intervenants dans l'assistance aux immigrés pour permettre la continuité et l'efficacité de l'ensemble des actions menées au profit de cette population et en vue de faire converger les efforts vers la satisfaction des besoins essentiels et spécifiques exprimés par les immigrés.

Ceci à travers les principales mesures suivantes :

- Instaurer une instance au niveau du MS assurant le pilotage et la coordination des interventions des différents acteurs (étatiques, société civile et agences internationales).
- Organiser un dispositif global d'assistance médicale et sociale couvrant l'ensemble du continuum des soins.
- Intégrer la santé des migrants dans le plan de communication des programmes prioritaires de la santé.

Mesdames et Messieurs

La promotion de la santé des migrants doit miser sur une assise politique très large qui couvre l'ensemble des politiques sectorielles, et qui veille à ce que les aspects touchant à la santé soient pris en compte dans les projets et les décisions relevant d'autres secteurs. Une approche intergouvernementale profiterait non seulement à la santé mais servirait également les objectifs sociaux et économiques des migrants.

Ainsi, les programmes de santé scolaire assurés dans le secteur de l'éducation sont le prolongement des soins de santé primaires en milieu scolaire, qui fournissent aux enfants des services de santé essentiels (sensibilisation sur la nutrition, santé bucco-dentaire, vaccination...). De plus, la coordination des actions, des secteurs de la santé et de la promotion de la femme peuvent garantir aux femmes l'égalité d'accès aux services de santé et services médicaux essentiels. Le secteur de la santé, de l'intérieur et celui de la protection sociale, ont garanti par leur

collaboration la couverture sanitaire universelle aux démunis qui leur facilite l'accès aux services thérapeutiques indispensables

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais réitérer mes sincères remerciements aux différents départements ministériels, pour leur mobilisation.

Mes remerciements vont aussi aux Organisations Non Gouvernementales Nationales et Internationales qui font un travail considérable auprès des populations migrantes au Maroc et à nos partenaires internationaux du système des Nations Unies pour l'appui qu'ils ne cessent d'apporter pour la promotion de la Santé des migrants dans notre pays.

Je remercie enfin l'OIM pour l'accompagnement de Notre Département dans son action pour la promotion de la santé des migrants ainsi que l'ambassade de la Finlande pour leur appui.

Je souhaite plein de succès aux travaux de cette table ronde et j'attends avec beaucoup d'intérêt les recommandations qui en découleront.

Je vous remercie pour votre attention.